



Envoyé en préfecture le 12/09/2025  
Reçu en préfecture le 12/09/2025  
Publié le 12/09/2025  
ID : 076-217605575-20250909-00\_057\_19-DE  
**S2LO**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

03 septembre 2025

**DATE D'AFFICHAGE**

03 septembre 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE **15**

PRESENTS : 10

VOTANTS : 13

PROCURATIONS : 3

**OBJET :**

**L'an deux mil vingt cinq  
Le 09 septembre à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.

Etaient présents : DUBUC Boris, BACHELET Jacques, BONFILS Raymond, DAMBRY Christine, DUBOURDONNAY Xavier, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER, Sandrine THOREL

Etaient absents : Jean-Luc BERTHELOT, Isaline HAMEL

Procurations : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL  
Cindy MORELLEC donne procuration à Annick GUILLON  
Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC

Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.

**Délib.n°057 /2025 : Délibération Décision modificative n°2 –  
Mairie – opération d'ordre**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite aux travaux d'éclairage public du SDE, il faut comptabiliser les opérations relatives à sa participation. Il propose de prendre la décision modificative suivante :

Chapitre	Compte	Libellé	Montant
	21538-041		33195,15 €
	13258-041		33195,15 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par :

- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0

De procéder aux virements de crédits présentés ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Boris DUBUC.

